

## CONSEIL DE DÉPARTEMENT DE L'IRES Du 03 mai 2023

Marseille, le 03 mai 2023

Étaient présents et sur plateforme Zoom :

**Directeur du département IRES** (PR Maths AMU) : GUES Olivier

**Directrice Adjointe du département IRES** (MCF Physique AMU) : SALANÇON Evelyne

**Inspecteurs de l'Éducation Nationale (IA-IPR)** : BARDE Michel (Physique-Chimie) et PARIAUD Pierre (Maths-Sciences)

**Représentants de l'enseignement supérieur** : BROGLIO Annie (PRAG Maths AMU) et MARI Jean-Luc (PR Info - directeur-adjoint du département Informatique et Interactions, Faculté des Sciences, AMU)

**Représentants de l'enseignement secondaire** : Didier Auroy (maths - Collège), NENY Florence (maths - Collège), MOUSSAVOU François (maths-sciences - Lycée professionnel)

**Représentants du personnel IRES** : BIRBA Stéphanie (RAD) et CANIPAROLI Nathalie (invitée)

Début de séance : 14h00

Séance présidée par Olivier GUÈS

### Ordre du jour

1. **Groupes IRES (bilans et groupes 2023-2024) ;**
2. **Formations inscrites au plan académique de formation (bilan et formations 2023-2024) ;**
3. **Budgets ;**
4. **Activités de l'IRES ;**
5. **Bilan des heures ;**
6. **Autres questions : Cordées de la réussite, « Tous chercheurs », etc...**

## 1. Groupes de travail

### – Bilan :

Il y a 15 groupes de travail dont 7 déclarés au rectorat qui bénéficient de convocations de ce dernier. A savoir : chaque groupe déclaré au rectorat engendre des frais de dossiers de 10€ même s'il n'y a pas de déplacements. Il en est de même pour un ordre de mission sans frais. Et cette estimation est ensuite imputée sur « l'enveloppe IRES » qui nous est affectée au rectorat. Il convient de ne pas déclarer s'il n'y a pas de réunion ou s'il n'y a pas de déplacements hors Marseille.

Sans convocation du rectorat, l'IRES peut faire des convocations et demander au chef d'établissement de bien vouloir faire un ordre de mission sans frais (pour une question d'assurance).

Problème : pas de visibilité sur les activités de certains groupes, et le chef d'établissement peut se montrer réfractaire si les réunions se tiennent pendant les heures de cours... Afin d'anticiper, il est judicieux d'envoyer un courrier en début d'année au chef d'établissement en lui indiquant les dates de réunions prévues.

Conformément à la demande faite au conseil de département du 14/09/2022 par M. DIANA :

- le cahier des charges et le compte-rendu de l'année N-1 des groupes doivent être accessibles via le site de l'IRES. L'objectif est de communiquer une information plus régulière et plus complète sur les avancées et activités des groupes (objectifs, productions, actions de formation...).

2 groupes ferment et proposent des stages au PAF à partir de l'an prochain. Leurs activités de recherche préparatoires sont finies. Ils réouvriront si nécessaire en fonction des bilans et des retours de formations :

- Dualité onde-corpuscule ;
- Smartphonique ;

Michel Barde souhaiterait que les inspecteurs aient un droit de regard sur les productions des groupes. Il est important de souligner que contrairement aux groupes académiques, les groupes IRES s'emparent plus librement des programmes et révèlent certains problèmes (F. Moussavou : ex 2009 avec les lycées pro et technologiques). Le droit de regard de l'inspection ne devrait donc se faire que pour les groupes proposant des formations au PAF ou sur m@gistere.

### – A venir :

Les 13 groupes existants et souhaitant continuer sont reconduits.

2 nouveaux groupes s'ouvrent :

- Histoires des sciences : les développements historiques en physique-chimie et la construction des idées en sciences. Ce groupe n'a pas le même objet que le groupe histoire des maths même s'il peut y avoir des travaux communs. Ce groupe a été déclaré et inclus au PAF. 3 enseignants ont été choisis par les inspecteurs pour participer à ce groupe (1ère rencontre prévue le 21 juin 2023).

- RESA Réalisation d'Expériences Scientifiques pour l'Académie : L'idée est de réaliser des expériences en lien avec les programmes de lycée et de collège et de réaliser des expériences souvent inaccessibles car trop chères et chronophages pour un établissement. Ce groupe devra travailler en lien avec l'inspection académique et pédagogique. Les membres du groupe sont les mêmes que ceux qui étaient impliqués dans le groupe « dualité onde-corpuscule »

Les deux nouveaux groupes sont acceptés.

A. Broglio demande si on doit fermer des groupes qui existent depuis très longtemps comme cela avait été suggéré à la dernière AG.

S. Birba : « Certains groupes existent depuis la création de l'IREM, plus de 10 ans mais ils ont été renouvelés dans les membres, les sujets... »

F. Moussavou : « Par exemple, le groupe Lycée Professionnel a renouvelé ses membres et ne travaille pas toujours sur les mêmes sujets, comme le groupe collège qui lorsqu'il a travaillé sur l'égalité aurait pu s'appeler « travail sur l'égalité ».... »

JL. Mari suggère d'en parler à la prochaine AG pour mieux définir les critères et les règles de fermeture.

En résumé, les groupes de travail de l'IREM validés sont donc :

- 1<sup>er</sup> degré : 14 membres dont 4 du secondaire et 10 du sup ;
- PION : 10 membres dont 6 du secondaire et 4 du sup ;
- Histoires des sciences : 6 membres dont 4 du secondaire (2 de phy/chimie au lycée -1 au collège et 1 de psycho) et 2 du sup ;
- RESA : 4 membres dont 3 du secondaire et 1 du sup ;
- Lycée professionnel/Lycée technologique : 5 membres, tous du secondaire ;
- Enseignement de l'informatique : 9 membres dont 7 du secondaire et 2 du sup ;
- Math et élèves à besoins particuliers : 9 membres dont 8 du secondaire et 1 du sup ;
- Collège : 10 membres dont 6 du secondaire et 2 du sup ;
- Didactique : 11 membres dont 10 du secondaire et 1 retraité su sup ;
- Interdisciplinaire : 7 membres dont 5 du secondaire et 2 du sup ;
- Histoire des mathématiques : 7 membres dont 3 du secondaire et 4 du sup ;
- Vulgarisation : 19 membres dont 9 du secondaire et 10 du sup (fonctionnement à part) ;
- Labomath : 19 membres dont 12 du secondaire et 7 du sup (fonctionnement à part).

Le nombre de groupes, la liste des animateurs et le nombre de réunions doivent être prévus dès le mois d'avril lors de la constitution du PAF (Plan Académique de Formation) pour l'année scolaire suivante.

## 2. Formation au PAF

~~14~~ 15 stages proposés en attentes des retours administratifs :

- Escape game : math
- Smartphonique
- Touchez du doigt la dualité à Marseille
- Enseigner les nombres relatifs (5<sup>ème</sup>-4<sup>ème</sup>)

- Enseigner les fractions (6<sup>ème</sup>-5<sup>ème</sup>)
- Enseigner l'algèbre au cycle 4
- WIMS (4 formations différentes : débutant/approfondissement/compagnon/réseau)
- Journée enseignement de l'informatique
- Histoire des mathématiques : des nombres aux équations
- Prépas agrég internes de maths (2x90h dont 90h de l'IRES)
- Prépas agrég internes de physique (96h dont 36h de l'IRES)

O. Gues : Pour la prépa à l'agrég interne de maths, les 90h du rectorat sont payées à l'INSPE qui les « reverse » aux intervenants d'AMU en heures de service (déclarées dans ares).

NB : Le groupe « Histoire des sciences » a été déclaré au PAF comme une formation « classique » du PAF.

A ce propos on devra tenir compte dans la répartition des heures, des heures payées par l'EAFc pour ces formations.

Concernant les AGREG internes de Physique-Chimie, il serait souhaitable de renseigner les académies voisines de l'ouverture de cet AGREG interne qui pourrait potentiellement intéresser certains collègues.

Correspondants à l'EAFc pour les inspecteurs :

M. Barde : Pour la physique-chimie : Nancy Carabosse

Pour les math : Sylvain Dhieu

*NB : Après le conseil, nous avons été contactés par Jean Strajnic pour ouvrir un stage au PAF : « Ateliers de travail en interdisciplinarité » (10 places).*

### 3. Budget 2023

S. Birba fait un état des lieux.

Fonctionnement : 16 620 € dont 1500€ de bonus donnés par l'UFR

Dépensés actuellement : 978.69 €

Beaucoup de missions C2I ont été annulées mais de nouvelles missions à l'automne (notamment) sont à prévoir.

Investissement : 0€

Masse salariale : 9669€, tout est dépensé ou presque, nous serons dans le rouge de 500€ en fin d'année. Ces dépenses sont effectuées pour les stages hippocampe essentiellement.

### 4. Activités

- Stage « hippocampe » :  
Subventions Ville de Marseille ; Conseil Général et Département : 14500€. Au total les dépenses des stages hippocampe devraient s'élever pour l'année 2023 à 26000€ (10 000€ de masse

salariale, 9600€ de frais de restauration et 6400 euros de fournitures et autres en incluant les journées filles et maths).

16 stages en tout cette année (dont 2 en physique sur les énergies)

Enea Parini en est responsable.

Le nombre de stages à quasiment doublé en 4 ans. On touche environ 400 élèves/an.

On peut noter :

- Un manque d'engagement de la part des titulaires pour intervenir dans les stages,
- Pour avoir accès aux services des CME en math : Contacter Frédéric Richard du département de math,
- Tout le monde peut faire des vacances (12h/stage) : thésards, CNRS, BIATSS... (vacations internes à AMU comptabilisées et ajoutées sur ARES pour 72h – voir section « bilan des heures »), mais,
- Les M1 et M2 sont des « vacances » à favoriser (30h/stage pour toucher l'équivalent des autres intervenants)

- Journées « Filles, Math et informatique : une équation lumineuse »  
2 journées ont été organisées dans l'année (200 jeunes filles) : Matinée = activités sur les stéréotypes du genre – visualisations de films et discussions / repas au CROUS / Speed-meeting de 12h30 à 14h30 / Pièce de théâtre interactive sur les stéréotypes du genre.

Coût : 4000€ /journée (dont 2600€ environ à l'association « Femme et math »).

Nous voudrions augmenter la fréquence de ces journées mais le coût est trop important. Et, les interventions du matin ne sont pas (ou peu) assurées (solutions trouvées au pied-levé).

Proposition pour augmenter la fréquence de ces journées qui pourraient être des journées « Filles et Sciences » : Trouver une troupe sur Marseille (ou les environs) pour reproduire l'équivalent sur Marseille / conserver le speed-meeting qui fonctionne très bien / contacter la vice-présidence « égalité femmes-hommes & Lutte contre les discriminations » pour proposer des activités le matin.

- Diplôme Universitaire CCIE (compétences complémentaires en informatique pour l'enseignement)

11 inscrits en 1<sup>ère</sup> année / 5-6 inscrits en 2<sup>ème</sup> année.

Lionel Vaux en est responsable.

Le DU fonctionne grâce à la mutualisation avec le télé-enseignement de la licence d'informatique (CTES). Penser à envoyer la pub à travers le réseau des IREM.

Attention : Avec la nouvelle offre de formation le CTES informatique risque de fermer. Se rapprocher des responsables CTES : Victoria Paolantoni & Basile Couetoux. Discuter aussi avec Benjamin Monmège.

- Colloques : COPIRELEM, C2I collège, informatique et physique-chimie, École d'été

- Championnat FFJM
- Forum des math
- Journées des lycées (CIRM)
- Semaine des cigales (x2/an)
- Journée « enseignement de l'informatique »
- Journée ACAM
- Formation hors PAF : exposition / interventions dans les lycées.
- Math en scène
- Escape game math et physique pour : la CST/ journée de sensibilisation scientifique/projet pulse (Erasmus+ avec l'Afrique francophone), etc...

## 5. Bilan des heures

En ce qui concerne l'enveloppe des heures pour les enseignants du secondaire (heures BOPA/DGESCO, APN) :

O. Gues rappelle qu'actuellement l'enveloppe est répartie selon le nombre de personnes qui sont membres des groupes. E. Salançon rappelle que le nombre de membres par groupe est fixée 10 max pour cette raison-là, et S. Birba précise que dans chaque groupe le nombre d'enseignants du secondaire entre dans cette limite.

En ce qui concerne les heures de services (SEHM) dédiées aux enseignants du supérieur : 1152 h sont disponibles, actuellement 1120h sont consommées.

Certaines vacances ont été comptées aussi sur SEHM alors qu'elles étaient payées par ailleurs : à partir de l'an prochain, nous aurons 72h de plus pour cela.

Evelyne et Olivier attirent l'attention du conseil sur le point suivant : Concernant les heures des enseignants-chercheurs réparties par l'IRES: avec l'augmentation du nombre de stages hippocampes, l'augmentation du nombre des groupes de travail, la création de la prépa à l'agreg interne de physique, il est vraisemblable que l'on va consommer l'ensemble de nos heures l'an prochain ce qui est très positif. Mais cela implique qu'il faudra au minimum avoir une réflexion sur la répartition de nos heures pour être dans une situation défendable dans le cas où l'on voudrait ensuite demander un supplément à l'UFR.

A ce sujet le conseil rappelle que traditionnellement depuis de nombreuses années la répartition des heures dans les groupes de travail est réalisée sur la base d'un "forfait" en comptant 24h pour la participation à un groupe et 36h pour la responsabilité d'un groupe (pour les membres universitaires de la fac des sciences). Plusieurs groupes ont aussi deux co-responsables à 30h chacun.

La formule est assez souple mais on compte sur une certaine auto-régulation de la part des animateurs pour que le nombre d'heures affectées soient en accord avec l'activité réalisée dans le groupe. (On peut moduler, nuancer sa demande d'heures). Si le travail effectué vous semble moins important que 24h pour une participation, vous pouvez demander moins ! En tout cas, c'est un sujet sur lequel nous devons réfléchir collectivement bientôt.

## 6. Questions divers

- Départ de Stéphanie Birba : Après 15 ans de bons et loyaux services, Stéphanie rejoint le MIO (laboratoire d'océanologie) à partir du 1<sup>er</sup> Juillet  
On lui dira « Au revoir » lors de l'AG du 28 juin et elle devra poser un jour pour revenir à l'AG du 27 septembre au cas où tout le monde n'ait pas pu venir le 28 juin !! Elle nous manquera à tous, c'est unanime !
- Mise en place de « RENCONTRES/CONFERENCES » à Saint Charles entre enseignants du secondaires, universitaires et Inspection (périodicité à réfléchir)  
La responsable en sera : Laurence Kovacic  
Les premières rencontres seront orientées sur « les attendus mathématiques au lycée en physique-chimie », « les traitements des incertitudes et les méthodes expérimentales en physique » (Michel Barde suggère d'inviter M. Maxime Champion sur le sujet des incertitudes – formation au PAF sur ce sujet ; et M. Pierre Rigat sur les attendus mathématiques).
- Cordées de la réussite :  
1 responsable par établissement secondaire.  
F. Neny : comment faire pour que l'IRES apparaisse sur les propositions effectuées ?  
N. Caniparoli : Les stages hippocampe n'ont pas vraiment besoin de pub... ou de visibilité, ils sont déjà très demandés.  
F. Neny : Oui, mais, les cordées de la réussite permettent de payer les trajets.  
E Salançon : Voir ce que dit la cellule de culture scientifique car ce sont eux qui regroupent les actions d'AMU pour le secondaire et ils sont inscrits aux cordées.
- « Journée académique de l'informatique », le 17 mai : 58 inscrits mais non convoqués au moment du conseil. Non prévue au PAF l'an dernier, les convocations sont difficiles à obtenir pour cette journée. Action inscrite au PAF l'an prochain, avec max 40 inscrits : prévoir de demander des ordres de missions sans frais pour ceux qui souhaitent participer et habitent sur Marseille.
- « Tous Chercheurs » : Contact a été pris avec l'ensemble de l'équipe dont Pascale Frey-Klett la nouvelle présidente. Jean Thimonier est venu visiter les stages sur l'énergie. Nous avons la volonté de créer un stage commun : une classe coupée en 2, la moitié fait un sujet bio et l'autre moitié un sujet math sur un thème co-construit.  
  
L'équivalent pourrait être envisagé en Bio et chimie.
- Fond d'innovation Pédagogique  
« Notre école, faisons-la, ensemble » plus de 500M€ de projets sur 5 ans pour tous les niveaux.  
Pensez à déposer vos projets !!

Dates prochain conseil : Date à déterminer à la rentrée avec un « evento » entre les différents membres du conseil.

Date des prochaines AG : 28 juin 2023 à Luminy et le 27 septembre 2023 à la FRUMAM à St Charles

